

**LA PENSÉE POLITIQUE**  
**de**  
**MICHEL CHIHA**

par

**ANTOINE A. KHAIR**

Mémoire présenté à la session d'octobre 1965  
pour le diplôme d'études supérieures de Science Politique (DOCTORAT)

A Madame Marie-Claire CHIHAI-DOUMIT  
espérant répondre à l'attente d'un  
esprit critique aussi subtil que  
gentiment interrogateur,  
avec mes meilleurs sentiments et  
mes hommages respectueux

le 30-I-66

Antoine J. J.

**LA PENSÉE POLITIQUE**  
**de**  
**MICHEL CHIHA**

par

**ANTOINE A. KHAIR**

Mémoire présenté à la session d'octobre 1965  
pour le diplôme d'études supérieures de Science Politique (DOCTORAT)

BIBLIOGRAPHIE DE MICHEL CHIHA

---

- La Maison des Champs - (poèmes) - Editions de la Revue Phénicienne - Beyrouth 1934.
- Liban d'aujourd'hui - Editions du Trident - Beyrouth 1949.
- Essais I - Editions du Trident - Beyrouth 1950.
- Essais II - Editions du Trident - Beyrouth 1952.
- Plain-Chant - Editions du Trident - Beyrouth 1954.
- Palestine - Editions du Trident - Beyrouth 1957 (\*)
- Politique intérieure - Editions du Trident - Beyrouth 1964 (\*).
- Visage et présence du Liban - Editions du Cénacle Libanais - Beyrouth 1964 (\*\*).

---

(\*) Ces deux ouvrages ont paru dans les publications de la Fondation Michel Chiha.

(\*\*) Ce livre groupe l'ensemble des conférences de Michel Chiha au Cénacle Libanais, et sa conférence "Liban d'Aujourd'hui" éditée précédemment. Dans les éditions du Cénacle, leurs références sont les suivantes:

Valeurs: Conférence du 7 Juin 1948 éditée en 1948.

Le Monde d'aujourd'hui: Conférence du 6 Novembre 1950 éditée en 1950.

Le Liban dans le Monde, perspectives d'avenir: Conférence du 17 Décembre 1951 éditée en 1951.

Présence du Liban, conférence du 29 Octobre 1953 éditée en 1954.

"... Si quelque chose doit demeurer de  
tant de pages quotidiennes, quelque  
écolier attentif le découvrira." (1)

Michel Chiha

---

(1) Politique Intérieure, p. 13.

## I N T R O D U C T I O N

---

### L'HOMME ET L'OEUVRE

Né à Bmekkine, le 8 Septembre 1891, Michel Chiha descend d'une famille bourgeoise d'origine syriaque qui aurait quitté la Mésopotamie pour venir s'établir au Liban, s'agrégeant à la communauté latine de la capitale.

Il fît, au collège des Pères jésuites, des études secondaires qui ne dépassèrent pas, en tout, cinq années scolaires. Malgré le souci d'humanisme qui devait devenir le sien par la suite, il ne connaissait le latin que superficiellement et ses connaissances en langue arabe étaient également réduites.

Durant un séjour de quelques années en Angleterre, où il dû s'occuper d'économie et de commerce, Michel Chiha, au contact de la société britannique, commença par éprouver une certaine admiration pour l'esprit qui l'animaient et le civisme qui y régnait, admiration qui devait se refléter dans certaines de ses chroniques.

La culture française cependant, dans son expression la plus sobre et la mieux évoquée, ne tarda pas à le reprendre à la suite de la première guerre mondiale qui le contraignit à quitter le Liban pour l'Egypte. Là, il se mit à étudier le droit au Caire tout en fondant la revue "Ebauches"; à cette occasion et pour la première fois, avec le concours de jeunes amis libanais, sa pensée prenait corps et s'adressait à un public.

Cette vocation du journalisme s'épanouira de plus en plus dans "Le Jour", paru à Beyrouth en 1934, porte-parole des amis du Président Béchara El-Khoury qui devait, avec Michel Chiha, Charles Ammoun et M. le Président Charles Hélou notamment, commencer une joute célèbre depuis avec "L'Orient" de M. Georges Naccache, plus proche alors des milieux du Président Emile Eddé.

Entretiens, en 1925, élu député de Beyrouth, Chiha devait collaborer à l'établissement de la Constitution Libanaise. Les documents qui nous restent témoignent de cette importante contribution qui fût que beaucoup de textes, oeuvre de ses veilles et de son intelligence, passèrent tels quels au Parlement et à la postérité.

Toutes ces occupations ne devaient pas le distraire de l'organisation et de la direction de la banque "Pharaon & Chiha" dont il était, à Beyrouth, le co-proprétaire. De ses travaux à la banque, après son voyage en Angleterre, devaient se concrétiser beaucoup d'idées économiques (2), postulats de l'économie libanaise actuelle.

Dans ce même ordre d'idées, notons sa contribution à l'établissement de la Bourse de Beyrouth et sa fondation de "l'Eastern Times" en 1941 (3).

Cette période du Mandat vît en lui un homme épris de culture occidentale, un conseiller écouté, un polémiste aussi habile que clairvoyant.

Tout en collaborant au "Le Jour", Chiha ne perdait pas de vue, au milieu des préoccupations quotidiennes, la vocation éternelle du Liban, pertinemment évoquée dans sa conférence de 1942, "Liban d'Aujourd'hui", qui parût en librairie quelques années plus tard, résumant sa pensée sur l'essentiel des valeurs de son pays, sur sa situation et son avenir.

L'accession du Liban à l'indépendance, et celle de son beau-frère Béchara El-Khoury, à la Présidence de la République, fût de lui l'éminence grise du régime de 1943. Il ne quitta pas pour autant "Le Jour": les éditoriaux qu'il y a donnés seront recueillis dans les deux

---

(2) Ce mémoire en traitera dans la mesure où ces idées s'intègrent à la pensée politique de Chiha.

(3) Voir "Al-Hadiss" du 12 Mai 1956.

tomes d'"Essais" et, plus tard, de "Politique Intérieure"; ses "Propos Dominicains" étant réunis, en grande partie, pour "Plain-Chant".

La question palestinienne, dès ses débuts, vît en lui, fidèle à ses croyances et à son idéal, un défenseur du droit et de la morale internationale et un précurseur avisé de tous ceux qui dénoncèrent par la suite le péril sioniste (4).

Au terme de ce long combat, il reçut, en 1953, le doctorat honoris causa de l'Université de Lyon, témoignage d'une culture qui l'imprégna toute une vie durant.

A cette occasion, le "Cénacle Libanais" lui rendit comme un ultime hommage, alors qu'il commençait lui-même à pressentir l'issue de toute aventure humaine.

Michel Chiha ne devait plus tarder en effet à quitter ce monde; il rendit l'âme à Dieu le 29 Décembre 1954 à Yarzé. De ce flanc même du Liban, haut lieu de l'esprit, il contemplait à la fois cette montagne bien aimée et cette "mare nostrum" si chère à l'humaniste qu'il était.

Nous aurions terminé cette page, s'il ne nous restait à dire un mot du poète de "La Maison des Champs"; car la poésie, en ce qu'elle contient de sacré et d'ineffable, montre sous son jour le plus vrai celui à qui d'autres diront aujourd'hui, non sans amertume:

"Aussi loin que j'irai tu seras mon silence  
"Que ne dirais-je un mot qui ne soit un effort"(5).

---

(4) Ses écrits en la matière sont recueillis dans "Palestine".

(5) "La Maison des Champs", p. 59.

Parmi ces intercesseurs, certains vivent encore, d'autres ne sont plus là pour le dire tel ce Charles Corm, troubadour de "La Montagne Inspirée", tel Elie Tyan que les splendeurs du "Château Merveilleux" ne détournent pas un moment de ce "Vieux Liban" pour qui le Tout-Puissant l'a exaucé, ainsi que Chiha, à la minute suprême:

"....

"Je veux, O mon pays, de ma dernière couche  
Voir encore que tu vis" (6).

Secret désir que tout enfant de cette belle montagne libanaise conserve jalousement au plus profond de lui-même.

---

(6) E. Tyan - "Le Château Merveilleux" - Ed. de la Revue Phénicienne, Beyrouth 1934, p. 95.

CHAPITRE I

LA GENESE DE LA PENSEE DE CHIHA

I.- Le Chrétien et l'Idéaliste.

"Il n'est pas de politique de quelque envergure qui ne s'édifie sur une morale; il n'est pas de législation qui puisse durer sans avoir pour fin une élévation du caractère, un accroissement de la dignité humaine" (7).

Ces paroles de Chiha, en exergue à ce chapitre premier, nous montrent déjà la figure d'un intellectuel si attaché à ses vues qu'il écrivait, au dire de ses proches, non pour un public qui le lirait le lendemain, mais pour satisfaire une vue de l'esprit qui concrétiserait, espérait-il, une vérité éternelle.

"Il vaut beaucoup mieux, pour sa réputation immédiate, se tromper avec le nombre, qu'avoir raison contre lui", (8) disait un auteur contemporain, ce à quoi Michel Chiha répondrait peut-être par la voix de Clémenceau: "C'est une force de n'attendre rien que de soi".

Il devait le prouver dans ses opinions sur la primauté du spirituel, la liberté, la dignité de l'homme.

La primauté du spirituel.

"Mais, peut-être, après des détresses nouvelles, reviendra-t-on à la seule autorité qui n'incorpore au

(7) Essai I, p. 224.

(8) Alfred Sauvy - L'opinion publique, P.U.F., p. 78.

droit ni passion, ni haine, au pouvoir dont le royaume "n'est pas de ce monde" à la seule Voix dont le seul souci soit la vérité et la paix" (9).

Ce pouvoir, dont le "royaume n'est pas de ce monde", a été pour lui la raison d'être de tout, tant dans ses écrits que dans sa vie privée.

"Le monde ne se réveillera que quand il se laissera de nouveau gouverner par l'esprit" (10). Sans cet esprit, il n'y avait, à ses yeux, aucun salut possible, aucune capacité de gouvernement, aucune issue politique valable:

"Quand, des tribunes politiques, on refuse de parler aux hommes du spirituel et du divin, on n'a plus le droit de les gouverner parce qu'on n'en est plus capable" (11).

Le spirituel était donc pour lui un principe de gouvernement qui rappelle les justifications du pouvoir dans les théories du droit divin.

L'esprit est premier parce qu'il est le seul qui nous libèrera aurait dit Saint Paul; et, pour Chiha, "la seule indépendance qui demeure entière est celle de l'esprit", non seulement sur le plan spirituel, mais même sur le plan temporel, car "elle ne se subordonne à rien" (12).

Mais, pour un aboutissement logique qui devait être celui d'une pareille conception, Chiha défendra la liberté, dans des buts déjà assignés cependant plus qu'en elle-même.

---

(9) Essais II, p. 43.

(10) op. cit., p. 186.

(11) Plain-Chant, pp. 347-348.

(12) Visage et présence du Liban, p. 165.

### La Liberté.

"Il est temps, dit-il, que la liberté authentique soit défendue; la liberté dans l'équilibre de nos facultés et de notre vie" (13).

Quand on parle de liberté authentique, c'est à une certaine conception exclusive de toutes les autres que l'on s'adresse, et Chiha n'y fait certes pas exception.

La liberté est tributaire de l'équilibre de nos facultés. Il ne semble en effet permettre aucune discussion à ce sujet.

La liberté épanouit; et "tout est pour elle d'aller dans le sens du développement de la conscience humaine" (14).

C'est là, pour lui, la vie dont le sens ressemble au royaume de Dieu "qui se développe au dedans de nous".

Et ce développement ne peut arriver à bon terme que si l'entité de l'homme est sauvegardée, si sa dignité est sauve.

### La dignité humaine.

L'expression première de cette dignité, la plus élémentaire, c'est la liberté individuelle: "c'est seulement quand la liberté individuelle est garantie qu'on peut dire qu'un peuple est libre; tout le reste est littérature" (15) écrivait l'éditorialiste du "Jour".

---

(13) Essais II, p. 38.

(14) Plain-Chant, p. 99.

(15) Essais I, p. 70.

"Oter la liberté à quelqu'un qui en est digne, c'est comme de ruiner sa respiration et d'attenter à sa vie" dit-il d'autre part (16).

Mais qui n'en est pas digne?

Ce n'est peut-être là, sous sa plume, qu'une figure de style, car il est impensable de juger catégoriquement en cette matière, même si l'on est aussi attaché que lui à l'équilibre.

"Le sommet de la dignité dans l'homme, comme sa base, ce n'est pas la clameur de la masse grégaire, c'est l'opinion indépendante, c'est l'acte libre (17)... mais voilà que le mot revient, le mot-clé... "dans l'ordre, bien entendu".

En effet, qui indiquera l'ordre ici, est-ce la masse grégaire, le désordre établi ou l'opinion indépendante, juge d'elle-même?

C'est l'évocation d'un drame sans réponse, sans issue.

"On ne peut toujours être que du côté des victimes, mais ça ne donne aucun résultat, car elles n'indiquent pas le chemin" (18) écrivait récemment une jeune romancière allemande.

Ce chemin nous allons essayer, avec Chiha, d'en découvrir quelques jalons dans une opposition catégorique au racisme et à la raison d'Etat, expressions différentes d'une même oppression originelle.

---

(16) Essais II, p. 212.

(17) Essais II, p. 112.

(18) Ingeborg Bachmann - La trentième année.

Le racisme et la raison d'Etat.

"La raison d'état n'est souvent elle-même que la déraison de quelqu'un" (19) écrit-il sans expliquer davantage, pour rester fidèle à cette maxime d'ordre qui demeurerait pour lui comme un "impératif catégorique".

Et sa condamnation du racisme paraît dériver, par opposition, de celle du communisme que nous allons retrouver plus loin.

"La théorie de la race et du sang, comme tous les matérialismes qui s'opposent à elle et qui lui survivent, ne peut aboutir qu'à la violence, à l'esclavage et à la mort" (20).

Cette position anti-raciste, il la défendra sans aucune exception et surtout dans ses écrits sur le problème palestinien où il se gardera bien de confondre l'Israélien et l'Israélite (21).

\* \* \*

\*

II.- Le Conservateur.

L'équilibre et la mesure.

"La vérité est dans la mesure; dans cette position moyenne où d'habitude la raison se tient et qui, en

-----  
(19) Essais I, p. 69.

(20) Essais II, p. 25.

(21) Palestine, p. 212.

tenant compte des aptitudes et des climats, témoigne de la valeur d'une civilisation" (22).

Ce mélange d'Aristote et de Montesquieu, Chiha le tiendrait de son éducation, de son milieu ou, mieux, de son caractère, façonné à son genre de vie et à son mode de pensée.

Les termes d'équilibre, d'ordre, de mesure, de juste milieu, de modération, tiennent dans son oeuvre une place prépondérante et cette allusion à Salazar (à la page 117 de Plain-Chant) n'est pas étrangère à une conception du monde facile à deviner.

Une autre allusion à Pie XII nous place sur la voie de cette définition que donne Chiha du conservatisme: "La tranquillité dans l'ordre", bien que lui-même en fasse une définition de la paix:

"La définition classique que rappelait sa Sainteté Pie XII tout récemment encore, la définition de la paix qui est 'la tranquillité dans l'ordre', il faudrait la graver sur les édifices publics, dans tous les pays du monde".

"Cherchons en tout la logique, la mesure et la santé morale. C'est une hiérarchie des valeurs qu'il faut établir. Le reste est toujours accordé par surcroît" (23).

Mais, pour que cette hiérarchie des valeurs puisse s'établir, il lui faut rester loin des remous et des tribulations du temps. Il lui faut un complément nécessaire: la stabilité.

---

(22) Essais II, p. 184.

(23) Essais II, p. 149.

### La stabilité.

"C'est la stabilité qui, dans la vie d'un pays, est la première règle", dit Chiha (24); et ce ne sont pas naturellement les révolutionnaires ou ce qu'on appelle les esprits forts qui devraient se réjouir de cette constatation.

La stabilité, pour lui, est une condition première de la survie de l'Etat; et il paraît la poser surtout pour le Liban, puisqu'il demande aux Libanais d'enseigner à leurs enfants, en plus de la primauté du spirituel, la suprématie du "bien-être sur la liberté".

A confronter ceci avec ce grand péché qu'il dénonce dans le fait d'ôter à quelqu'un sa liberté, on se trouverait devant une contradiction; ou bien alors s'expliquerait ainsi pour lui la condition de dignité: "à celui qui en est digne" (25). En tout cas si la condition est sous-entendue, si elle cache une arrière pensée, ce serait sûrement une ombre assez sérieuse au tableau.

Ce n'est pas dire, cependant, que la position de Chiha soit inexacte mais il y a un temps pour chaque pensée; et le sens de l'histoire a été revendiqué par tout le monde. Chiha le trouvait dans la tradition, dans la nature qui s'opposeraient à toutes les théories.

### La tradition.

"C'est la tradition et c'est la nature qui nous sauvent. Si nous devons nous en remettre aux théoriciens déchainés, il est probable que nous péririons", écrit-il dans une belle page de Plain-Chant (p. 53), et il n'admettra jamais que les hommes puissent servir de cobayes de laboratoires, de matière à essais.

---

(24) Plain-Chant, p. 61.

(25) Essais II, p. 212.

"Maintenant, il faut crever pour des sophistes et des rhéteurs et que l'humanité fasse stupidement les frais d'expériences cruelles et vaines" (26).

Cette virulence sera facilement compréhensible lorsque nous découvrirons à qui elle s'adresse en définitive.

Pour la comprendre, il faut se représenter cette figure sereine, cet enfant de l'Orient, de la Méditerranée, qui pense, comme tout bon Libanais en somme, que le Liban est le monde et réciproquement.

Le Libanais, ne l'oublions pas, est fils du phénicien au moins par l'esprit et ce n'est pas aux commerçants, aux navigateurs, aux "impérialistes" d'un genre tout à fait spécial, que l'on s'aventurerait à demander d'établir un nouveau comptoir à l'enseigne d'un "sinistre personnage" qui réduirait leur liberté d'action et détruirait leur raison de vivre comme ils l'entendent: Karl Marx.

Michel Chiha pouvait-il ne pas être anti-communiste? et qu'est-ce qui l'en détournerait: sa foi? sa raison? sa fortune? ou son patriotisme?

Les rhéteurs et les philosophes qu'il dénigre ce sont bien les adeptes de celui-là en qui il dénonce la défaillance de la "psychologie de l'Occident", à laquelle il oppose la nôtre en disant: "Ici, nous connaissons l'homme mieux qu'il ne le connaît (l'Occident); nous le connaissons dans ses limites, ses misères et ses rêves, depuis le commencement du monde (27). Ce nous est bien libanais; et, il faut dire, son anti-communisme l'est également.

\* \* \*

\*

---

(26) Essais I, p. 190.

(27) Essais I, p. 188.

### III.- L'Anti-Communiste.

L'anti-communisme de Chiha paraît être la conséquence de son idéalisme religieux et de son conservatisme. Nos développements nous permettront de l'accompagner à partir d'un certain point de vue psychologique, puis à travers une conception métaphysique certaine, pour aboutir à des considérations pratiques sur le plan économique et social.

#### L'inexistence, dans la nature, d'une égalité rigoureuse.

"Car l'égalité rigoureuse, nous dit Chiha, n'est pas dans la nature".

"... L'égalité absolue en ce monde signifierait le nivellement, par le bas, au détriment des foules elles-mêmes; ce serait le moyen le plus draconien de priver le bon peuple de ses chances d'ascension, d'éloigner la masse des bienfaits d'une civilisation que seules les élites peuvent édifier" (28).

Cette citation un peu longue n'est pas moins explicite, quoiqu'on puisse lui reprocher d'être par trop commune et ressassée.

Cependant, c'est vers le même but que Chiha conduit ses regards; car il écrit, comme pour en expliquer les conséquences éventuelles:

"C'est parce que ces choses sont de moins en moins acceptées que la paix ne vient pas, la paix relative dont nous disons qu'elle est la seule possible; car, il faut le redire aussi, la paix totale avec la colère et l'envie, avec les désirs qui nous ravagent, avec le dépit

---

(28) Essais I, p. 175.

le remord et la mort, comment pourrait-elle être de ce monde?".

En somme c'est toujours sur le plan du spirituel qu'il nous ramène et nous allons remarquer que ses positions principales contre le communisme, assez empiriques, il est vrai, se situent précisément à ce niveau.

#### Appréciation du communisme.

Michel Chiha semble s'opposer au communisme parce qu'il est chrétien et parce que le communisme est athée, tout simplement.

"Aucun communisme, écrit-il n'aura de sens en ce monde si l'espérance et l'éternité ne sont pas au bout de ses formules, s'il est muet à partir de la mort" (29).

"Aucun communisme".. avons-nous dit, ce qui laisse deviner du moins la possibilité d'existence d'une idéologie avec laquelle il serait séant de coexister: celle qui croit à un au-delà. Aucun éclaircissement ne vient cependant nous renseigner ici, et la démarche initiale oppose de nouveau communisme et spiritualisme une fois pour toutes:

"Selon qu'on est spiritualiste ou qu'on est communiste, selon que l'on attend la vie après la mort ou qu'on se résout au néant, tout l'essentiel d'une législation humaine change; et la façon de gouverner une nation" (30).

En somme, nous revenons toujours au point de départ, et ce n'est pas une doctrine à proprement parler

---

(29) Plain-Chant, p. 28.

(30) Plain-Chant, p. 65.

que Chiha oppose au communisme (il ne l'a jamais prétendu d'ailleurs), mais des observations générales au gré de l'inspiration d'un journaliste du dimanche.

Ceci ne le dispense guère, heureusement, de répéter de belles formules tout en accusant ses convictions:

"Ce que le communisme appelle follement un opium nous l'appelons la vérité et la vie".

"... Ce que nous portons d'inassouvi en nous, aucun progrès matériel ne l'apaisera" (31).

Toujours dans ce domaine de "conversations à bâtons rompus", nous entendrons, une fois de plus, l'intellectuel conservateur parler de ses problèmes et de ceux du monde ou, plus particulièrement, de ceux de son pays sur le double plan social et économique.

#### Travail des mains et travail du cerveau.

Le marxisme aurait sûrement relégué Chiha dans une intelligentsia trop intellectuelle pour ne pas lui être nocive; certains points de vue sur le travail ne font qu'éclairer pour nous la conscience qu'il avait de sa condition d'écrivain.

"Il est temps, dit-il, que la notion de travail s'éclaircisse et que le travail du cerveau soit pris pour ce qu'il est: un travail physique invisible, plus dur que celui des mains" (32).

---

(31) Plain-Chant, p. 284.

(32) Essais II, p. 216.

Ce sont les "cadres" que Chiha défend; autrement dit, cette espèce nouvelle, qui se réveille maintenant, et demande des droits, au nom de la compétence et de l'intelligence. Cette classe nouvelle, non dans ses effectifs, mais dans la conscience qu'elle commence à avoir d'elle-même, aurait trouvé dans Chiha un Péguy d'un genre nouveau; quelques lignes que nous nous contentons de reproduire ici se passent de commentaires, sauf peut-être de celui qui consisterait à dire qu'elles illustrent, encore une fois, sa lutte contre le communisme:

"L'homme qui travaille et qui peine, l'homme qui invente et qui crée, l'homme qui se prive et qui donne, que doit-il en fin de compte, à celui-là qui n'a qu'envie et que haine, qui n'a ni activité ni amour?"

On a pris maladivement l'habitude de n'appeler "travailleur" que l'ouvrier. Ce n'est une offense pour personne, mais c'est une injustice. La "classe ouvrière" comprend des seigneurs inconnus. Elle comprend des hommes qui ont la tenue du bourgeois et qui travaillent autant que trois ou quatre ouvriers chacun. Ceux-là, l'ouvrier les regarde parfois d'un oeil mauvais, sans les identifier, dans la rue.

Ce qu'on demande maintenant au bourgeois devient plus pesant que ce que l'on demande à l'ouvrier. Et le travail des mains est loin d'être le plus pénible de tous.

Nous savons des hommes, en nombre, qui ne sont pas des ouvriers et qui ne connaissent pas le repos. Ceux-là, le démagogue les voue quand même à la vindicte publique et le sociologue les ignore; il ne leur accorde ni congés, ni loisirs; il ne s'inquiète pas de leurs vieux jours; il néglige d'alléger leur fardeau par une législation moins inhumaine. Parce qu'ils ont la mise correcte du bourgeois, ils passent pour des exploitateurs de l'effort vertueux, pour des trafiquants en sueurs humaines" (33).

---

(33) Plain-Chant, p. 293.

Autrement dit, c'est l'envers de la médaille qui est décrit ici, et sûrement pas pour le bonheur des démagogues. Cette page en éclaire tant d'autres sur la liberté du commerce et de l'économie, ainsi que sur la situation sociale du Liban.

#### Le libéralisme et les problèmes sociaux.

Ce n'est pas une théorie du libéralisme que Chiha a construit pour nous, il met en évidence des observations, des perspectives découvertes au gré des jours et appliquées spécialement au problème libanais qui sera traité dans notre troisième chapitre.

Nous nous bornerons à dire ici que le libéralisme économique illustre une fois de plus les positions anti-communistes de l'auteur, et sa conception des problèmes sociaux.

Bien qu'anti-communiste, il lui arrive quelquefois d'expliquer les superstructures par les infra-structures; ou bien, tout au moins, d'essayer de trier les lignes de force qui se dessinent dans leur inter-action.

De là, il se félicite de l'inexistence d'une grande industrie qui viendrait compliquer par ses conséquences le problème social.

"C'est peut-être une chance que la grande industrie nous soit interdite (il parle du Liban) par la nature elle-même, car avec l'industrie se complique inévitablement le problème social" (34).

Nous ferons remarquer que Chiha n'était nullement contre le progrès de l'industrie au Liban en tant que tel,

---

(34) Le Liban dans le monde. Visage et présence du Liban, p. 110.

à condition que ce soit un facteur de la prospérité générale.

Cependant, si son ignorance du problème social était, d'autre part, plus ou moins excusable au temps où il écrivait, nous ne manquerons pas de dire qu'elle nous paraît aujourd'hui une grave lacune dans l'ensemble de sa pensée.

\* \* \*  
\* \*  
\*

CHAPITRE II  
-----

LA CONFRONTATION AVEC LE MONDE

I.- Face à l'Occident.

Préoccupations Occidentales.

A l'instar de tous les adeptes de la culture occidentale, Chiha s'est toujours senti des attaches avec l'Occident, non seulement sur le plan purement intellectuel, mais également sur le plan strictement politique.

Ainsi, le relèvement économique de l'Angleterre d'après-guerre semble le préoccuper d'autant plus directement qu'il se mettait à commenter dans ses écrits les déclarations aux Communes de beaucoup de ministres et de parlementaires d'Outre-Manche.

Nous ne manquons pas en tout cas, à cette occasion, de ressentir la fervente admiration qu'il éprouvait vis-à-vis des vertus civiques des sujets de Sa Majesté.

La politique intérieure de la France attirait tout aussi bien son attention qu'il se sentait quelquefois presque concerné. Commentant de temps en temps la politique du Général De Gaulle ou de M. Vincent Auriol, ou encore les treize tours de scrutin qui permirent enfin à René Coty d'accéder à la Présidence de la République, il lui est également arrivé de prendre violemment position, lorsqu'il s'est agi par exemple du cas du Maréchal Pétain (35).

-----  
(35) A l'âge de Mathusalem - Essais II, p. 44.

A l'époque, on le considérait déjà, du moins au Liban, comme un précurseur, notamment lorsqu'il parle à la suite de Schuman et de Monnet, et longtemps avant sa conception moderne, du problème de l'Unité de l'Europe qu'il préconise au nom d'une certaine appartenance à une communauté occidentale spirituelle.

"On ne conçoit plus, dit-il, une Europe faite à ce point de pièces et de morceaux" (36).

Mais cette appartenance il s'en réclamera surtout au nom de l'idée de Méditerranée, chère déjà à Paul Valéry dans "Regards sur le monde actuel".

#### L'idée méditerranéenne.

"La Méditerranée appartient à tous ses enfants, dit Chiha. Nous la revendiquons comme d'autres la revendiquent parce qu'elle est le lien harmonieux de toutes les pensées qu'elle baigne" (37). Lien de pensées, moyen de communications dans le sens le plus élevé, c'est à cela qu'il attache surtout pour revendiquer son appartenance au monde méditerranéen. Et ce n'est pas pour lui une position retranchée du monde arabe, ou opposée absolument à ce dernier, comme l'on se laisserait à penser de prime abord, puisqu'il inclut l'Egypte, et la Syrie dans ce vieux monde :

"L'Egypte, la Syrie et nous, nous devons, à l'intérieur de la Ligue Arabe, ensemble défendre notre personnalité méditerranéenne" (38).

La défendre contre qui?

---

(36) Essais II, p. 119.

(37) Essais I, p. 19.

(38) Visage et présence du Liban, p. 136.

Contre les vents du désert peut-être et si sa position ici n'est pas absolument anti-arabe elle est au moins anti-désert dans ce sens que le désert ne devrait pas nous couper de cette entité culturelle que demeure pour lui la méditerranée,

Mais, dira-t-on, comment justifie-t-il cette idée?

Par deux considérations, nous semble-t-il, qui, toutes deux, se rattachent à l'histoire:

La première c'est parce que la Méditerranée fonde notre vocation à l'universalisme.

La seconde, c'est parce qu'elle a commencé par être l'univers:

"Notre vocation à l'universalisme commence par la Méditerranée du temps que la Méditerranée était l'univers" (39).

C'est à partir de cette position méditerranéenne qu'il jette les fondements de la coopération de l'Orient et de l'Occident, coopération pour laquelle le Liban sera appelé à jouer son rôle séculaire d'intermédiaire, de trait d'union.

#### L'Europe et l'Orient.

Dans sa défense de la solidarité de l'Europe et de l'Orient ou, plus spécialement, de l'Europe et des pays Arabes, nous verrons que Chiha se place une fois de plus sur le plan de l'esprit:

---

(39) op. cit., p. 136.

"L'Orient que nous habitons est solidaire de cette Europe à laquelle il a donné les bases de sa structure religieuse et sociale" (40).

Le point de départ ce sont donc les attaches religieuses qui s'ouvriraient, par la suite, sur une plus grande universalité, afin de défendre le spirituel:

"... Les Européens qui se regroupent et les Arabes qui renaissent sont également qualifiés pour défendre l'esprit, pour s'élever contre les entreprises qui menacent ensemble la civilisation et la conscience humaine" (41).

Enfin il s'exclame sans trop se soucier des justifications éventuelles:

"Ce serait une folie de songer encore à couper le monde arabe du monde classique européen" (42).

Nous ne savons pas toutefois s'il songe, en le disant, à cet apport de l'Orient à la philosophie occidentale du Moyen-Age, ou s'il se contente tout simplement des péripéties de l'histoire contemporaine.

A cela, cependant, il ajoute une mise en garde, surtout à propos de nos problèmes d'aujourd'hui: il faudrait que nous restions vis-à-vis de l'Occident des "observateurs attentifs mais non des imitateurs serviles".

Chiha a sûrement pressenti ici cet excès d'occidentalisme qui risquerait de devenir dangereux quant à nos

---

(40) Plain-Chant, p. 63.

(41) op. cit., p. 65.

(42) op. cit., p. 64.

conceptions de la philosophie politique et des sciences économiques:

"(L'Occident n'est pas) notre maître dans l'ordre de la philosophie politique, de la connaissance de la nature humaine et de la science économique et financière. Sa psychologie scientifique ne vaut pas notre psychologie empirique. Mieux que lui nous explorons l'homme et le fond de son âme, mieux que lui, les libertés et les forces incoercibles" (43).

Il semble affirmer ceci non seulement pour les Libanais mais pour tous les Orientaux. A partir de là, et de notre position d'intermédiaire, il s'efforcera de souligner nos relations avec le monde arabe.

\* \* \*

\*

## II.- Face au monde Arabe.

Au lendemain de la première guerre mondiale, deux tendances extrêmes se manifestaient au Liban: l'une prônant l'union avec le royaume de Fayçal, l'autre réclamant un foyer national chrétien.

La France, après les démarches de beaucoup de Libanais, ne consentait plus à la première solution; demeuraient donc deux issues possibles: celle dont nous avons parlé (le petit Liban Chrétien) et celle du Grand-Liban dans lequel l'ancien équilibre druzo-maronite deviendrait un équilibre plus vaste, islamo-chrétien.

---

(43) Le Liban dans le monde. Cénacle Libanais 1951; Visage et présence du Liban, p. 117.

C'est à cette dernière solution que Chiha allait se résoudre non seulement pour le motif d'équilibre confessionnel mais pour un Liban plus normal et plus viable sur le plan économique, la réintégration de Beyrouth et des principales villes du littoral, anciens vilayets, ainsi que de la Békaa, du Akkar et du Djebel Amel étant une nécessité dans cet ordre d'idées.

Cette dernière solution, il n'est pas besoin de le dire, prévaudra par la suite.

Dans tous les cas, nous croyons que les événements de cette période ont été à l'origine de la position arabe de Chiha, tant en ce qui concerne les Arabes eux-mêmes, qu'en ce qui concerne le rôle que le Liban devra jouer par la suite au sein de ce qui s'appellera, en définitive, la Ligue Arabe, créée après les vicissitudes que l'on sait.

#### La chance des Arabes: équilibre et non union.

A partir de cette thèse initiale il était donc normal que Chiha s'opposât à toute union arabe pour deux raisons, l'une réelle, mais implicite, l'autre apparente sans être moins réelle.

Chiha, de par son ascendance, est originaire de la Mésopotamie, il a le subconscient de tout chrétien oriental qui s'inquiète de l'avenir du Liban autant que du sien propre; il faut dire que les événements, lointains ou proches, lui ont malheureusement, mais presque toujours, donné raison.

Cette logique, poussée à l'extrême, conduit tout simplement à ceci: le Liban doit demeurer ce qu'il est, autrement les chrétiens d'Orient n'auraient plus de refuge.

Ceci Chiha ne le dit pas explicitement, pour ne pas nuire à l'esprit de tolérance qu'il cultivait jusqu'à la maladie; mais ceci ne l'empêche pas de voir les dissensions du monde arabe: le Wahabite et le Hachémite, l'héritier des Fatimites et celui des Abbassides puisque le Nil et l'Euphrate coulent en sens inverse et que l'on y cherche à trouver toujours une constante de l'histoire; et, aux bords de tout cela, les chrétiens du Liban, les Kurdes du Kurdistan, le Sandjak d'Alexandrette, et tant d'autres problèmes qui hantaient les rêves d'un Abdallah ou d'un Noury Saïd, et qui ne sont sûrement pas étrangers à ceux qui ont aujourd'hui atteint les limites du monde afro-asiatique.

A travers tout cela un Libanais comme Chiha proclame:

"La chance des arabes est dans un équilibre et non point dans une fusion génératrice d'incompatibilités et de désordre" (44).

Et si Bandoeng resserrant davantage les liens afro-asiatiques, lui a peut-être donné tort à propos de la thèse Arabes-Occident, les différentes sortes d'union, réellement contractées, ne devaient pas, jusqu'à présent, au moins, le démentir.

Mais, s'il semble redouter une union des Arabes ou la trouver impossible, Michel Chiha ne demeure pas moins le défenseur de cette thèse qui conduit encore notre politique étrangère: le rôle positif du Liban dans le monde Arabe.

---

(44) Le Liban dans le Monde. Conf. 1951. Visage et présence du Liban, p. 124.

Le rôle positif du Liban dans le monde Arabe.

Ce rôle pourrait s'expliquer pour Chiha par deux positions auxquelles il n'a sûrement pas été étranger:

- La première est celle de M. Henri Pharaon récusant, au nom du Liban en 1945, le caractère obligatoire de toute décision de la Ligue Arabe qui n'aurait pas été prise à l'unanimité; et nous restituant par là, au Caire, ce que nous avons dû perdre à Alexandrie;

- la seconde est celle du Président Béchara El-Khou-ry qui adopta vis-à-vis des arabes, tout le long de son mandat, l'attitude même que préconisait Chiha en disant:

"Le métier du Liban est de contribuer de toutes ses forces à l'équilibre arabe en vue du bonheur collectif" (45).

Et cette attitude traduirait une fois de plus notre rôle spirituel et culturel:

"Les perspectives du Liban par rapport au monde arabe sont exaltantes parce qu'elles procèdent davantage de l'ordre spirituel, intellectuel, linguistique, politique, social et d'une fraternité de l'esprit que de l'ordre purement matériel et utilitaire" (46).

Mais ceci ne doit pas nous faire oublier nos attaches avec l'étranger car "la xénophobie au Liban entraîne la mort lente; c'est une forme de suicide".

L'on doit surtout tenir compte "d'un facteur fondamental, d'un facteur congénital: l'activité libanaise à l'étranger et avec l'étranger".

-----  
(45) op. cit., p. 124.

(46) op. cit., p. 125.

Ceci ne doit pas nous faire oublier non plus notre rôle d'intermédiaire, notre culture ouverte à tous les courants de l'univers (les vieux aïeux phéniciens, autrement dit);

"La civilisation arabe nous revendique et nous la revendiquons, dit Chiha; mais pas beaucoup plus, à vrai dire que la méditerranéenne et l'anglo-saxonne. Un peu de réflexion dans ce domaine montre le Liban dans sa vérité historique..." (47).

Cette vérité qui nous apprend, entre autres, que nous avons eu des sénateurs en Australie, des députés aux Etats-Unis et au Brésil, des professeurs au Collège de France et des juges au Vatican et que tout ceci ne nous a pas empêché d'être les artisans les plus actifs et les plus éclairés de la Renaissance Arabe à la fin du siècle dernier; et, récemment, à l'ONU, les plus chauds défenseurs de la cause arabe en Palestine.

\*

\*

\*

### III.- Face au problème de la Palestine.

A la différence de plusieurs autres problèmes, le problème palestinien dût préoccuper, en Michel Chiha, l'intellectuel, le Libanais, l'homme d'affaires, beaucoup plus que le chrétien dans le sens que l'on donne généralement à ce vocable en Orient.

---

(47) Présence du Liban - Conf. 1953. Visage et présence du Liban, p. 160.

Car il faut préciser, tout d'abord, que l'antisémitisme n'a rien à voir ici, et que l'auteur s'en défend une fois pour toutes en affirmant: "Nous ne saurions d'aucune façon admettre une justification morale ni politique de l'antisémitisme renaissant" (48).

Ceci dit, nous allons maintenant parcourir avec Chiha la question palestinienne dès ses débuts, en passant avec l'éditeur de "Palestine" de "La morale en faillite" à "La terre sainte abandonnée" et au "Malheur en marche" (49).

#### Avant 1948.

Michel Chiha commence tout d'abord par réfuter la raison historique prônée par Israël comme étant la base légitime de son action.

Car si l'on devait laisser la Palestine aux Juifs qui l'ont quittée depuis bientôt deux millénaires, et qui croient la réintégrer aujourd'hui au nom de cette ancienne occupation, autant laisser, par exemple, l'Amérique aux Peaux Rouges, premiers occupants de cette terre qui auraient, dans la logique du raisonnement, des droits similaires et même plus fondés.

Une fois cette raison historique écartée, Chiha semble se demander: pourquoi la Palestine?

Les juifs sont nombreux et ils le seront encore plus, aussi risquera-t-on à brève échéance un nouveau problème de population, par conséquent, une nouvelle extension d'Israël.

---

(48) Palestine, p. 212.

(49) Ces trois titres ont servi à l'éditeur de "Palestine" à réunir en trois parties les écrits de Chiha sur la question.

Lorsque l'on admet la première position, il est sûr qu'on admettra la seconde, mais il se fait que les Israéliens ont récusé les deux, créant le problème qui dure toujours, et laissant à Chiha le soin de trouver, dans le principe même de cette récusation, les matériaux de sa polémique.

Il faut dire toutefois que Chiha pressentait déjà le malheur, quand il commençait à s'élever, avant les événements de 1948, contre le partage de la Palestine:

"La décision de partage de la Palestine par la création de l'Etat juif est une des erreurs les plus considérables de la politique contemporaine. D'une chose apparemment petite, les conséquences les plus surprenantes vont sortir. Et ce n'est pas offenser la raison que d'écrire que cette petite histoire contribuera à ébranler la terre dans ses fondements" (50).

Mais alors, que prévoyait Chiha pour prévenir l'issue malheureuse qu'il entrevoyait déjà? Une solution à la libanaise qui, naturellement, n'a pas encore prévalu, mais dont on parlera plus tard à propos de Chypre et même de l'Algérie.

Pour comprendre de quoi il s'agit, laissons-le parler une fois de plus, en remontant avec lui au 7 Octobre 1946:

"La formule que nous préconisons depuis si longtemps avec force est celle-là même qui est proposée à Londres. Elle est la raison même: un seul gouvernement, une seule assemblée, des statuts personnels très largement compris" (51). Et comme pour commencer ses diatribes prochain-

---

(50) Palestine, p. 7.

(51) Palestine, p. 31.

nes, il prend le soin de préciser à ses compatriotes et à leurs voisins qu'ils sont au coeur de la question, qu'elle les concerne autant que les Palestiniens eux-mêmes:

"Tout Libanais comme tout Syrien doit se souvenir que nous sommes les voisins immédiats de cette ambition et de cette puissance et que l'aventure juive ne peut connaître son développement espéré qu'en passant sur notre corps"... (52).

Dans une société comme la sienne, Michel Chiha, ne manquait pas de hardiesse en l'affirmant, ni de sens historique en écrivant, le premier, à tous les Arabes, à la veille de ce qui allait être la conséquence inéluctable des événements qu'il prévoyait déjà:

"Dans quelques temps, la vie en commun sera devenue impossible en Palestine, à jamais" (53).

Ceci, il l'écrivait le 18 Décembre 1947, la catastrophe du 15 Mai 1948 n'allait plus tarder à survenir.

#### Les événements de 1948 et leurs suites.

Le premier réflexe de Chiha devant les événements de 1948 fut de prêcher la résistance à outrance, car il réalisait bien l'ampleur du problème, la puissance de l'ennemi, le péril qu'Israël représentait pour toute la région.

"La résistance arabe, dit-il, n'est pas seulement nécessaire; elle est vitale. C'est vraiment, c'est authentiquement à la longue, pour le proche-Orient d'Asie jusqu'à l'Egypte une question de vie ou de mort" (54).

---

(52) Palestine, p. 61.

(53) Palestine, p. 81.

(54) Palestine, p. 104.

Car le but final d'Israël (et Chiha ne cessait de le répéter) c'est de faire revivre l'ancien rêve des Hébreux, après avoir réuni tous les Juifs du monde, de prendre une revanche sur une errance de plusieurs siècles.

"C'est en effet leur dépossession lente et rapide (les pays arabes), écrit Chiha, qui est le but d'Israël, depuis la Méditerranée jusqu'à l'Euphrate, et c'est en tout cas une domination à laquelle s'associeront de plus en plus les juifs de l'Univers" (55).

Mais il faut que les pays arabes saisissent tout ceci et qu'ils comprennent le souci d'Israël de les voir toujours faibles et désunis, en s'y employant de plusieurs manières; et l'auteur de "Palestine" nous explique tout cela en redoutant la somnolence des Arabes et leur laisser-aller traditionnel: "Israël, dit Chiha, a intérêt à entretenir en permanence chez les arabes, avec la débilité, les facteurs de faiblesse interne et le déséquilibre politique et social... Nous ne sommes pas sûrs que les gouvernements arabes comprennent cela..." (56).

Mais, dans ce combat inégal, Chiha met les Arabes en garde contre la puissance internationale d'Israël, tout en faisant appel à leur réalisme car, en somme, ce n'est sûrement pas par les armes que se réglera enfin le problème. Et ce que l'on débite aux foules, par démagogie, à être traduit en langage diplomatique, ne laisserait pas la place à beaucoup de consistance.

Nous le voyons enseignant aux Arabes ce qu'ils doivent avoir toujours présent à l'esprit:

"La force des nations ne vient pas seulement de la possession des machines de guerre; on la trouve autant et

---

(55) Palestine, p. 118.

(56) Palestine, p. 165.

davantage dans la politique et dans les alliances" (Palestine, p. 166).

Nous pourrions peut-être ajouter: dans la propagande aussi, cette puissante arme du siècle, qu'Israël a su employer à bon escient, et à l'égard de laquelle les Arabes ont brillé par leur silence ou par leur maladresse.

#### A la recherche des principes de solution.

La suite des événements était très facile à prévoir; et l'irréparable s'est réalisé. Là-dessus, intervention des Puissances en faveur d'Israël, que Chiha ne manqua point de dénoncer, carence de l'ONU et, finalement, règne du fait avec l'établissement d'une trêve qui dure jusqu'à nos jours.

Le 12 Septembre 1951, l'éditorialiste du "Jour" écrivait ces paroles que nous sommes prêts à répéter aujourd'hui:

"Toute accentuation de la trêve ne peut signifier que la préparation plus aisée d'un malheur à venir" (57).

Car l'issue ne le trompait guère et le problème ne pouvait pas être pour lui plus clair que cette description globale qu'il en fait:

"La paix avec Israël, comment l'imaginer dans les dispositions présentes de la nation juive: accroître la population de façon démesurée et saisir l'occasion d'agrandir le territoire? Tels sont, en effet, les buts visibles d'Israël .

-----

(57) Palestine, p. 188.

Le gouvernement de Tel-Aviv aurait beau se défendre de vouloir ces choses; tous ses plans convergent vers l'agression, tous ses actes y conduisent. L'accroissement redoutable de la population en est le premier signe; accroissement si rapide et massif qu'il désaxe l'économie, ajoutant à la menace internationale et politique, la menace sociale.

Depuis que l'Etat d'Israël est né, deux faits sautent aux yeux, aussi alarmants l'un que l'autre: le prétendu foyer national est, et ne peut être, d'une part qu'une tête de pont et un camp retranché, et d'autre part, les juifs, dans le monde, en encourageant avec la passion sourde que l'on sait cette entreprise de violence, annoncent tacitement la guerre future. S'ils usent de toute leur influence dans les grandes capitales pour imposer la paix, c'est paradoxalement pour préparer la guerre. La contradiction est à la base de cette tragédie. Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir" (58).

Et de là, Chiha soutient que le problème est surtout, et en premier lieu, un problème politique, les préoccupations économiques et la question des réfugiés passant en second ordre, étant donné qu'ils demeurent subordonnés à l'essentiel.

"Les origines et la fin du drame de Palestine sont spirituelles et politiques. Il n'y a pas de solution purement économique qui puisse empêcher le désastre" (59), écrit-il tout d'abord.

Et d'autre part:

"En limitant le débat palestinien aux réfugiés, on fait à la raison une offense grave. Ce qui passionne

---

(58) Palestine, pp. 184-185.

(59) Palestine, p. 192.

les Arabes et le monde dans l'aventure d'Israël, ce n'est pas seulement le sort d'une génération" (60).

Mais, après avoir pris les positions que l'on sait, Chiha ne devait pas tarder à revenir à la triste réalité ayant, dans ce problème de la Palestine, la démarche d'un Jaurès qui disait si bien: "Aller à l'idéal et comprendre le réel".

Ce réel, nous le retrouverons tour à tour dans la solution qu'il propose, animé une fois de plus par sa foi quant à la situation des Lieux-Saints qui appartiennent pour Chiha à tous les croyants du monde et qu'il souhaite voir internationalisés, car: "Internationaliser la ville (Jérusalem) c'est satisfaire quarante puissances plutôt que deux parmi les plus petites" (61) et (un peu plus loin): "La Chrétienté et l'Islam entiers y sont intéressés de telle sorte que, parmi les questions internationales, il n'en est pas de plus grave" (62).

Ceci en y ajoutant la garantie de non-extension des frontières, car Chiha se ressent amèrement des faits que le temps rend inéluctables; aussi propose-t-il, en admettant les réalités, une solution qui limiterait les dégâts et assurerait peut-être l'avenir ou ce qui en reste:

"Il n'est évidemment pas question que les Arabes jettent les Israéliens à la mer; la présence politique d'Israël en Proche-Orient serait par eux reconnue, si seulement la puissance d'Israël, nourrie par l'Occident, était limitée par la présence internationale et si les frontières étaient contractuellement garanties" (63).

---

(60) Palestine, p. 252.

(61) Palestine, p. 172.

(62) Palestine, p. 199.

(63) Palestine, p. 265.

Qu'il nous suffise seulement de rappeler que nous autres Libanais, ne pouvons entreprendre, d'après Chiha, quoi que ce soit si ce n'est au sein de la Ligue Arabe; et que si les autres veulent s'écarter de cette ligne d'action, nous aurons au moins le droit de recouvrer notre liberté. Chiha écrivait ceci quelques jours avant sa mort, le 15 Décembre 1954, comme une sorte de testament:

"Nous revendiquons après cela (la position de la Jordanie contre l'internationalisation de Jérusalem) le droit, pour le Liban, d'avoir une politique étrangère proprement libanaise! Nous en avons le devoir. Nous aussi, nous sommes les voisins immédiats d'Israël et nous avons nos soucis et nos craintes. Si la Jordanie peut défier impunément la Ligue, nous le pouvons aussi...

On en a assez d'être leurré comme cela" (64).

Ceci il faut que nous l'ayons toujours présent à l'esprit; et, même si nous l'oublions, certains journaux, dans certaines capitales arabes, viennent nous le rappeler, et ils nous rappelleront peut-être encore (la courtoisie n'étant pas leur fort) des choses qui nous concernent exclusivement, et auxquelles nous consacrons les développements de notre troisième chapitre qui traitera de nos préoccupations libanaises sous la plume de Michel Chiha.

\* \* \*

\* \*

\*

---

(64) Palestine, p. 290.

### CHAPITRE III

-----

#### CHIHA ET LE LIBAN

L'intérêt capital d'une étude de l'oeuvre de Chiha serait sûrement pour nous l'évocation des positions prises par l'auteur de "Liban d'aujourd'hui" et de "Politique intérieure" sur le plan strictement libanais.

Là réside la partie essentielle de tout travail qui aurait pour but d'éclairer sous un angle nouveau les préoccupations quotidiennes de l'éditorialiste du "Jour".

Nous diviserons ce troisième chapitre à la lumière des principes mêmes qui nous éclairent depuis le début: Partant de la situation géographique du Liban, énumérant ses implications, les développant, et les expliquant ensuite, dans le cadre des institutions politiques, nous essaierons d'en tirer une dernière conséquence quant à la réforme et aux voies de demain.

#### I.- La situation géographique du Liban et ses implications.

##### Le pays-carrefour.

Chiha relève tout d'abord la position géographique du Liban, dangereuse et privilégiée à la fois, nous valant, entre autres, l'ingérence de l'Etranger qui ne peut se désintéresser de nous (65) vu notre situation et notre climat, et parce qu'il y va autant de ses principes que de ses intérêts.

-----  
(65) Liban d'aujourd'hui, p. 54.

"Nous commandons, explique-t-il dans 'Liban d'aujourd'hui' une réseau de routes nécessaires dont, aux heures de crise comme par temps calme, de plus forts, que nous ont demandé et nous demandent le passage. Si nous laissons passer, nous risquons d'être submergés (si c'est l'ennemi qui passe) et si nous refusons le passage, nous devons nous attendre à le voir forcer (s'il n'est pas défendu par d'autres que nous)...

... Pourtant, à cause de notre situation dans l'espace, parce qu'aucune puissance dite mondiale ne peut se désintéresser de nous (en tant que placés en un lieu et sur une route à caractère universel), ensuite parce que nous sommes un pays de montagnes, où l'on peut encore se fortifier et se défendre, et enfin parce que nous disposons, avec des climats favorables, d'une large façade sur la haute mer, nous sommes devenus un peu paradoxalement en raison des risques que nous courons, une terre d'asile, le refuge des opprimés et des bannis, avec les conséquences et les charges qu'un tel privilège comporte. Et comme notre territoire est petit, comme nos montagnes ne peuvent abriter et nourrir des millions d'hommes, chaque fois que notre pays se trouve surpeuplé, une question d'émigration se pose pour nous" (66).

Mais cette situation géographique détermine, tout ensemble, les événements et les hommes, le caractère et l'esprit, la croyance et l'ambition, et ce climat que l'on respire avec les courants de la mobilité, de l'adaptation et de la liberté la plus ambitieuse.

Pour illustrer ces pensées, nous ne manquerons pas de reprendre ici cette belle page écrite dans la sérénité d'un dimanche:

"On ne comprendra rien au destin du Liban et de ceux qui l'habitent sans aller aux sources premières, sans

---

(66) Liban d'aujourd'hui, pp. 9-10-11.

attirer à soi le témoignage du rocher et de l'arbre, du navigateur, de la grève et du vent.

Il y a ici un destin hors série, une zone franche perpétuelle non point seulement pour les marchandises, mais pour les intelligences, les sensibilités, les libertés. Ce peuple découvreur d'étoiles, on ne peut sans dérèglement le mettre sous la règle étroite, prétendre lui imposer ses itinéraires.

Sa route est l'océan comme la voie lactée; et c'est la route du commerce et de la poésie ensemble.

Ici, l'esprit est roi, la belle marchandise est reine; et la présence d'esprit domine tout. Ici, il n'y a pas de contrainte qui ne soit suivie d'un départ, d'une émigration du capital intellectuel ou du capital matériel. Toutes nos forces, subtiles entre toutes, refusent qu'on les enchaîne.

Depuis les jours très anciens, dans le temps comme dans l'espace, le Liban vit pour la liberté. La place géographique où il est est justement celle qu'il faut pour être libre, pour que l'agilité des facultés nobles serve, celle de l'imagination d'abord" (67).

"Le Liban vient de loin et voit loin, dit-il aussi, c'est ce qui rend à ses yeux les théories du présent précaires". C'est ce qui va expliquer, comme nous allons le voir, l'ascendance des Libanais commandée par les facteurs du milieu et les vérités de l'histoire.

#### L'ascendance des Libanais.

"C'est qu'à défaut de chaque individu, le peuple libanais dans son ensemble doit accepter, selon Chiha,

-----

(67) Plain-Chant, p. 320.

une ascendance remontant à beaucoup plus haut que certains retiennent arbitrairement pour justifier une politique"(68).

Car ici on ne doit se fier qu'à la réalité historique; et c'est en tout cas une matière où la prudence s'impose au jugement.

"Les hommes qui vivaient sur nos rivages, explique Chiha, il y a cinquante, quarante, trente ou vingt siècles, et dont nous exhurons sans assez de respect la civilisation et le langage, si mortelles qu'aient été les guerres et fréquents les exodes depuis ces temps reculés, reconnaîtraient sans doute dans des Libanais d'aujourd'hui leur postérité authentique" (69).

Après avoir retracé l'histoire lointaine et proche de ce lopin de terre à l'est de la méditerranée et au carrefour du monde, après avoir dégagé les traits de ces hommes, car "le Liban d'aujourd'hui ce ne sont pas des montagnes et des rivages, ce sont des hommes" (70), Michel Chiha croit avoir fait cette démarche pour tirer du passé la connaissance du présent et la leçon de l'avenir; et il demande enfin: "Dira-t-on après cela que le Liban d'aujourd'hui est sémitique? Dira-t-on qu'il est arabe? Chacun en jugera" (71).

Il se réclame ensuite du Père Lammens ("auquel on accorde je suppose quelque crédit"), pour contester que la Syrie elle-même fût arabe et conclure:

"Nous dirons pour notre part, avec des arguments plus décisifs encore, que la population du Liban est libanaise tout simplement... Tout au plus dirons-nous qu'elle

---

(68) Liban d'aujourd'hui, pp. 22-23.

(69) Liban d'aujourd'hui, p. 23.

(70) idem, p. 35.

(71) idem, p. 45.

est une variété méditerranéenne, probablement la moins déchiffrable. Elle a son visage à elle et nul autre. Et l'on ne pourra pas expliquer le Liban d'aujourd'hui sans la prendre pour ce qu'elle est" (72).

C'est ce qui va déterminer pour le Liban un autre problème, conséquence de tout ce brassage et de toutes ces tribulations, et qui va le hanter, sans solution définitive, jusqu'à nos jours: le confessionnalisme.

### Le confessionnalisme.

A propos du confessionnalisme nous rencontrons peut-être Chiha sous son jour le plus réaliste et le plus conservateur.

Il commence tout d'abord par relever le fait, en prendre froidement connaissance à la façon d'un plaideur signifié d'un jugement qui le concerne sans toutefois l'alarmer.

"Le Liban, ne cesse-t-il de répéter, est un pays de minorités confessionnelles associées. Toutes les minorités doivent y trouver leur place et y obtenir leurs droits. C'est la raison d'être de ce pays et son originalité.

... Tout ce qu'on demande aux uns et aux autres c'est de se comporter en bons Libanais" (73).

Autrement dit, Chiha semble se résigner à cet état de choses, et même en faire la raison d'être de ce pays, ce qui paraît naturellement excessif.

-----  
(72) Liban d'aujourd'hui, p. 44.

(73) Politique Intérieure, p. 44.

Mais si le Liban a pour raison d'être le confessionnalisme, le confessionnalisme, à son tour, qu'elle est sa raison d'être?

C'est là une question que l'on est tenté de poser et à laquelle Chiha répond en écrivant:

"... (le confessionnalisme) a de nos jours pour principale raison d'être, avec la force redoutable qui naît de l'habitude, la méfiance instinctive des faibles et la crainte des uns d'être dominés par les autres. Nul ne parlerait de minorités s'il ne redoutait lui-même une majorité. Mais il arrive que, dans certains domaines, la crainte devienne excessive et illusoire" (74).

Est-ce cette suite de "raison d'être" qui fonde le Liban? Est-ce que nos fondements sont si contingents? Et si cette méfiance et cette crainte, dont parle Chiha, s'estompent un jour, le confessionnalisme et le Liban (puisqu'il en est la raison d'être) deviendraient-ils superflus? Le Liban n'a-t-il donc que ce compromis pour justification?

Il est impensable que Chiha se soit alié aux conséquences logiques de son raisonnement, car tout l'édifice de sa pensée libanaise s'écroulerait alors; et il ne ferait plus figure devant ses détracteurs que de triste réactionnaire.

Mais il semble que Chiha ne croit pas que la fin du problème confessionnel soit pour bientôt; et il nous condamne par là, au nom de la nature des choses à nous contenter de ce que nous avons:

---

(74) Liban d'aujourd'hui, p. 46.

"Le Liban est encore pour longtemps le pays d'un compromis confessionnel. Qu'on ne lui demande pas d'aller contre la nature des choses. Il vaudra toujours mieux qu'il vive avec une boiterie plutôt que de se briser les reins. Cela ne doit être en aucun cas comme une invitation à l'immobilisme" (75).

La dernière phrase semble être comme l'expression de la peur d'avoir mauvaise conscience, et de se baigner excessivement dans cet océan de conservatisme car, même dans l'esprit conservateur, Chiha ne veut pas devenir excessif.

Mais, tout en croyant que le confessionnalisme soit un mal, il en dénonce les excès de thérapeutique:

"Toucher au Liban à la représentation politique à base confessionnelle, c'est susciter des associations confessionnelles à bases politiques" (76).

Et c'est au moyen d'une Assemblée à la représentation la plus large qu'il prétend y remédier pour ne pas retomber dans le confessionnalisme pur et simple, car "tout ce que les institutions politiques perdent au Liban, c'est le confessionnalisme qui le gagne"... (77).

Et c'est sur l'idée la plus conservatrice qu'il conclut en nous ramenant aux principes dont nous avons parlé au début:

"La position confessionnelle au Liban est un phénomène de structure; aucune violence n'y changera rien;

---

(75) Politique Intérieure, p. 23.

(76) Politique Intérieure, p. 265.

(77) idem, p. 264.

c'est le temps qui la modifiera ou qui ne la modifiera pas " (78).

La réalité semble lui donner encore raison, elle lui donnera également raison, jusqu'à nouvel ordre, quant à son deuxième postulat fondamental concernant les implications de la situation géographique, à savoir: l'économie libérale.

#### La liberté du commerce et de l'économie.

"Il n'y a pas de vie libanaise prospère sans une part de spéculation heureuse, dans les idées comme dans les affaires. Et par spéculation, nous entendons une anticipation clairvoyante sur l'avenir" (79).

C'est à partir de cette vision idyllique de la vie libanaise que Chiha commence à nous imposer son libéralisme inéluctable, tant que ce pays conservera son visage traditionnel, c'est-à-dire, selon lui, pour assez longtemps encore.

"S'il y a un lieu au monde, dit-il d'autre part, où la formule des physiocrates s'impose encore dans une certaine mesure c'est bien ici: laisser faire, laisser passer" (80).

Toute entrave économique est, au Liban, un commencement d'asphyxie (81) et, pour le commerce Libanais, c'est la liberté qui s'impose, la liberté qui permet par des moyens originaux, ingénieux, souples, subtils et, pour un temps, secrets, d'enrichir la communauté et d'élever son niveau de vie (82).

---

(78) Politique Intérieure, p. 270.

(79) Plain-Chant, p. 320.

(80) Politique Intérieure, p. 107.

(81) idem, p. 269.

(82) idem, p. 285.

Car, en prônant le libéralisme, Chiha réclame à la fois du Liban "pays-carrefour" et du Libanais, commerçant, phénicien, "découvreur d'étoiles"; c'est-à-dire autant de l'histoire et de la géographie que de la psychologie humaine.

L'économie libérale n'est pas seulement pour lui le reflet du passé ou du présent, elle est également la garantie de l'avenir:

"D'une économie libérale malgré tous les courants contraires, l'avenir politique de notre pays dépend" (83).

Pays de minorités associées, foyer de libéralisme, le Liban ne figera sûrement pas l'idée dans un verbe unique puisqu'il est l'inventeur des "verbes" du monde; Chiha s'en défend dans cette troisième implication du cadre géographique qu'est le langage.

#### La langue arabe et le bilinguisme.

"Au Liban, comme à la pluralité des moeurs, nous sommes voués à la pluralité des langues" (84).

Devant cette affirmation péremptoire, les thèses du R.P. Abou demeurent timides, quoique plus scientifiques il est vrai (85).

- 
- (83) Le Liban dans le monde, conf. 1951. Visage et présence du Liban, p. 111.
- (84) Présence du Liban. Conf. 1954. Visage et présence du Liban, p. 162.
- (85) S. Abou - Le bilinguisme arabe-Français au Liban. P.U.F. Paris 1962.

Pour Chiha c'est une conséquence naturelle de tout ce qui précède, car, après tout ce qui a été dit, ne voit-on pas tout de suite, si on veut bien le suivre "qu'un pays comme le nôtre, s'il n'est bilingue (et même trilingue s'il le peut) est tout simplement décapité"? (86).

Le langage de l'universalisme, en effet, ne saurait être unique, comme il ne saurait nous faire oublier, entre autres, notre rôle dans le monde arabe et le rôle que nos écrivains ont joué dans sa renaissance, la fameuse "Nahda".

Pour cela nous ne serons pas surpris d'entendre Chiha nous dire enfin:

"L'arabe est une langue magnifique... nous ne serons pas nous-mêmes si nous renoncions... à en devenir les maîtres" (87).

Toutes ces données géographiques, toutes leurs implications n'ont pas seulement servi Chiha dans une étude théorique du problème libanais, nous allons les voir conduire sa démarche dans les dédales des institutions politiques libanaises.

\* \* \*

\*

---

(86) Liban d'aujourd'hui, p. 50.

(87) Liban d'aujourd'hui, p. 49.

## II.- Sur les institutions politiques Libanaises.

Dans ses considérations sur les institutions politiques au Liban, Chiha part de quelques idées-forces, conséquences des implications de la nature et du milieu, pour poser, à leur lumière, des principes de gouvernement.

Mais, remarquant que ces principes ne seraient justement et naturellement applicables qu'à une société saine, dont l'harmonie - même la plus relative - serait une condition première à leur application, il constate que cette société demande à être réformée; et, là aussi, il apportera sa contribution à l'oeuvre constructive.

Nous allons, à présent, le suivre tout au long de ce chemin qu'il parcourt à travers les idées et les réalités.

### Idées Générales.

Les idées-forces que Chiha va poser découlent tout naturellement de sa considération du climat, de la nature, de son jugement des hommes et de leurs capacités.

De là sa remarque sur notre cas qui "appelle, à tout prix, des solutions de modération et de sagesse comportant d'abord une patiente initiation des Libanais à la compréhension de l'intérêt général" et excluant "comme un péril de mort la tyrannie, la domination des uns par les autres, les convulsions de toute nature" (88).

"Le Liban, dit-il encore, n'est pas un pays à coups de tête et à coups d'Etat. C'est un pays que la traïdition doit défendre contre la force" (89).

---

(88) Liban d'aujourd'hui, p. 65.

(89) idem, p. 57.

Car pour ce conservateur, rien ne vaut le travail des années qu'il faut prendre bien garde de détruire; chaque secousse que le Liban pourrait subir compromettrait "ce que fait pour lui le temps" et il "faudra toujours préférer chez nous une lente mais profonde évolution à une révolution" (90).

Par définition, pour s'habituer à tout le moins, il faut s'interdire les excès et au lieu d'éveiller les convoitises et les passions, il faut les tempérer. "Au lieu de renverser l'échiquier, il faut mouvoir ses pions avec lenteur et manier plutôt la tour que le cheval et le fou" (91).

Pour ce joueur d'échecs, en effet, "l'excès en tout est un mal; il y a un juste milieu, il y a une sage modération de l'homme, il y a une mesure des ambitions, il y a une montée du soleil et son déclin; il y a des saisons de lumière et des saisons grises; il y a à tout, une arrivée et un départ, un commencement et une fin" (92). Tout ceci doit se refléter pour lui dans nos réalités, dans la raison d'être de ce pays qui découle, à la fois, des croyances sacrées et d'une liberté fondamentale.

Car "le Liban est un pays où tout est équilibre et mesure" à tous les niveaux et à tous les points de vue.

"Il y a chez nous, écrit Chiha, un équilibre général dont il faut avoir le souci permanent; il y a des équilibres locaux dont le plus immédiatement visible, dont le plus sensible est celui du Mont-Liban, la Montagne classique, où tout le monde fait de la politique du plus gros bourg au dernier hameau" (93).

---

(90) Liban d'aujourd'hui, p. 58.

(91) Politique intérieure, p. 18.

(92) Politique intérieure, p. 309.

(93) Politique intérieure, p. 96.

Chiha, en effet, n'ignore pas l'évolution politique de la montagne, ses querelles et ses clans, toujours attachée cependant à cet esprit démocratique qui de Barouk à Samkanié, à Antélias s'imposait, tant pour élire un Emir que pour contester les thèses d'un Metternich sur un régime qui devait conduire aux événements de 1860.

Mais cette démocratie libanaise n'est pas comme toutes les autres, elle a son cachet propre, elle ne peut être qu'à l'étroit dans des habits empruntés:

"On peut nous parler, en effet, tant qu'on voudra des bienfaits ou des méfaits de la démocratie, ... nos traditions et nos méthodes pour être ce qu'elles sont demeurent étrangères aux exigences abstraites de la sainte démocratie" (94).

Précisons ici que Chiha avait, sur la démocratie, un point de vue très spécial qui reflète ses idées d'équilibre et sa "valorisation" des réalités libanaises.

"Il est très nécessaire, explique-t-il, que le peuple pense et il est juste qu'il exprime sa pensée sur la chose publique... A condition pourtant, et de toute évidence que le peuple soit d'une certaine qualité, que le philosophe, le sage, ne soient pas mis à la merci d'une volonté brutale et stupide" (95).

Autrement dit, c'est une idée plutôt aristocratique qu'il se fait paradoxalement de la démocratie; mais cette idée ne se reflète-t-elle pas également aujourd'hui dans certains points de vue, considérés comme à l'avant-garde du progrès et prônant, pour les mêmes raisons, le

---

(94) Liban d'aujourd'hui, p. 67.

(95) Politique intérieure, p. 65.

totalitarisme et les mesures de police pour réprimer certaines libertés considérées comme nocives dans les pays sous-développés? Il faudrait peut-être préciser que le point de départ et la conception de la liberté ne sont pas naturellement, ici et là, les mêmes.

Quant au Liban, nous y revenons pour l'entendre dire:

"Nous aimons, quant à nous, la démocratie autant qu'un autre; mais nous chérissons la mesure avec elle. La liberté n'a pas d'ami plus passionné que nous; mais nous ne connaissons pas de liberté sans équilibre et sans contraintes" (96).

Et pour l'entendre se demander, stigmatisant le mal:

"A des hommes qu'on a élevés dans l'idée que voler l'Etat c'est être habile et se défendre, comment peut-on demander qu'ils aient le souci de l'intérêt général et qu'ils construisent la cité?" (97).

A partir de tout cela, nous allons toutefois le voir poser, pour cet agrégat original et déconcertant, des principes de gouvernement.

Principes de gouvernement.

Depuis plus de vingt ans déjà, avant même l'indépendance, Chiha écrivait ces lignes qui demeurent pour nous brûlantes d'actualité:

---

(96) Politique intérieure, p. 9.

(97) idem, p. 77.

"Ce qui pour le Liban d'aujourd'hui est une nécessité, c'est une connaissance et une compréhension suffisantes de sa position géographique et des servitudes on peut dire naturelles qui la grèvent; et, ensuite, de la nature des groupements divers dont l'association constitue le peuple libanais. Il ne saurait y avoir des lois organiques ou ordinaires viables au Liban qui ne tiennent compte de ces réalités profondes" (98).

Ces lois organiques, ces lois ordinaires, celui qui devait collaborer à l'établissement de la norme suprême, les classera en cinq catégories de principes: (99)

1°) La nécessité d'une Assemblée:

"Chez nous, si imparfaite qu'elle soit, la représentation nationale est une condition naturelle de notre durée... Si les éléments divers qui constituent le Liban ne se retrouvent pas au sein d'une assemblée, ils risquent de se disperser" (100).

Et, d'autre part, "toutes les fois que le principe de la représentation est mort de mort violente, l'autorité proprement confessionnelle s'est substituée à l'assemblée" (101). "Vous ne sortez de la chambre que pour rentrer dans le sanctuaire" (102), cette formule heureuse n'a rien encore perdu de sa vérité.

Sur la valeur de ces assemblées, Chiha ne se méprend nullement, ni sur celle de l'exécutif; et, à ce dernier, il demande des devoirs qui, en dehors de notre système original, paraîtraient étrangers à toute technique constitutionnelle, en amorçant une collaboration des pou-

---

(98) Liban d'aujourd'hui, p. 59.

(99) Liban d'aujourd'hui, p. 59 et s. - Politique intérieure, p. 236.

(100) Politique intérieure, p. 55.

(101) idem, p. 56.

(102) idem, p. 264.



Car cette Chambre est, malgré tout, le législateur; et, même si le gouvernement s'arroge quelquefois le droit de la remplacer, il doit avoir présent à l'esprit ce qui fera l'essentiel de la seconde catégorie de principes directeurs:

2°) Lois à l'échelle de notre contexte social:

Car "les lois n'ont de vertu que dans la mesure où elles sont comprises et obéies, dans la mesure où il est exact que "nul n'est sensé ignorer la loi", notamment dans le domaine du grand argentier d'où:

3°) Lois fiscales tolérantes:

Afin de défendre contre les convoitises des voisins tous les Libanais, et de donner à l'économie l'essor nécessaire pour une saine évolution sous la réserve de nos traditions, à savoir:

4°) Consolider la famille;

5°) et enseigner à nos enfants la primauté du spirituel et la suprématie du bien-être sur la liberté (ce qui les rendrait peut-être heureux sans leur faire oublier que même les conservateurs se sentent gênés à la lecture de cette formule paradoxale), bien-être et liberté ne pouvant aller de pair, si l'on veut être fidèle à la pensée générale de Chiha, tout en passant sur les excès du style ou sur les humeurs passagères.

Ces principes de gouvernement vaudraient bien pour un Liban idéal dans la vision de leur auteur, mais ce dernier est obligé d'avouer qu'on en est loin et, pour pouvoir appliquer ses postulats, il les subordonne à des réformes indispensables.

voirs qui, dans la démocratie traditionnelle d'outre-méditerranée ou d'outre-manche, ne semblerait pas être très orthodoxe:

"On est peut-être condamné pendant quelque temps à ne pas avoir des Assemblées en tous points admirables. Mais de quel gouvernement libanais peut-on dire qu'il l'est ou qu'il l'a été?

Si le pouvoir exécutif, qui est très fortement armé à l'égard de l'Assemblée, ne se servait de sa force que pour la ruiner, si son arrière-pensée constante était de discréditer par une lente usure, une institution nécessaire au lieu d'aider par tous les moyens à son amélioration, alors c'est le pouvoir exécutif qu'il faudrait d'abord amender" (103).

Un doctrinaire étranger à nos conceptions originales crierait au faux système, au scandale; un autre plus avisé qui habiterait quelque temps parmi nous comprendrait très bien que nous vivons encore dans une apparence de démocratie.

Dans le même ordre d'idées, Chiha ajoute, en ce qui concerne cette fois les devoirs de la Chambre:

"Pour que, au Liban, le Gouvernement soit respecté, il faut que la Chambre le soit, et pour qu'elle le soit, il faut de toute évidence qu'elle se comporte autrement qu'elle fait

... Quand la Chambre s'immobilise, elle immobilise tout avec elle. Quand son crédit est discuté, ce qu'on discute à travers elle c'est l'Etat" (104).

---

(103) Politique intérieure, p. 137 et p. 19.

(104) idem, p. 147.

### Principes de réforme.

Pour comprendre les réformes préconisées par Michel Chiha, il serait utile de revenir aux considérations qui l'animaient lorsqu'il faisait partie du comité chargé d'établir la constitution libanaise en 1926. Les divergences de texte entre cette dernière (surtout après les amendements de 1927 auxquels il n'était pas étranger) et les lois constitutionnelles françaises de 1875 reflètent presque entièrement ses vues, et nous aident à mieux comprendre sa conception du pouvoir, à savoir: d'une part un président fort non rééligible; d'autre part, une Assemblée groupant le plus grand nombre possible de tendances, et dont la carence éventuelle pourrait être évitée par les pouvoirs exorbitants accordés, en cas de besoin, à l'exécutif.

Avant d'arriver aux détails, il faudrait peut-être préciser que la caractéristique réelle du pouvoir, au Liban, n'a jamais échappé à celui qui en brossa ce tableau expressif et significatif:

"Nous sommes... un régime de dictature camouflée, de dictature jusqu'à un certain point oligarchique, parce que le Pouvoir s'appuie d'abord sur les féodaux..." (105).

Ajoutons encore la ploutocratie, et le confessionnalisme quand on sort de la Chambre pour entrer dans le sanctuaire, et nous voilà quittes avec nous-mêmes.

Or tout ceci ne peut être corrigé que par une autre conception de l'exercice du pouvoir et, d'après Chiha, "une république demeurera valable ou se transformera en tyrannie suivant que se conduiront ses chefs véritables".

A la tête de ces chefs vient naturellement le Président de la République.

---

(105) Politique intérieure, p. 234.

Tout d'abord Chiha voudrait conserver le mode d'élection actuel car "l'élection du président par le peuple... signifierait... un usage inouï des intrigues, des pressions, des truquages, de l'argent, des faveurs... L'élection dans ces conditions serait une fiction ou un immense désordre ou les deux. Et, dans telle ou telle région du Liban, le candidat resterait tributaire des mêmes féodaux" (106).

Autrement dit, ce serait une transposition des élections législatives et le mal aurait changé de niveau pour devenir plus nocif; sans oublier toutefois qu'un régime présidentiel ne veut pas dire du tout pouvoir personnel mais décentralisation, Congrès, contrôle de la constitutionnalité des lois; et l'on verrait également se poser des questions comme celles d'un vice-président, du Sénat, etc... En résumé, pour le Liban, ce régime est actuellement impensable.

Chiha est également contre un directoire qui "aussitôt qu'il voudrait parler au peuple, ne trouverait plus devant lui que les chefs spirituels" (107).

Précisons aussi qu'il est contre une seconde Chambre trop encombrante parce que chez nous l'exécutif a besoin d'être contrôlé et limité par le législatif (108).

En "droit", le régime présidentiel est donc écarté; ce qui n'empêche pas de constater qu'on l'a parfois au Liban "en fait"; et "il faudrait être assez sage pour s'en contenter" (109), tout en stigmatisant le fait et en en tirant, si possible, le maximum de profit; ce qui ne pourrait se faire tout d'abord qu'en le limitant au moins quant à sa

---

(106) Politique intérieure, p. 240.

(107) idem, p. 238.

(108) idem, p. 257

(109) idem, p. 238.

durée: "il n'est pas d'homme indispensable au Liban mais le Liban est indispensable à tous" (110).

Autrement dit, Chiha s'élève contre la rééligibilité, cause de tant de tribulations et de tant de crises superflues (sans oublier naturellement qu'elle entraîne nécessairement l'amendement de la Constitution). Il s'est élevé pour cette raison contre son propre beau-frère, le Président Béchara El-Khoury et les années cinquante lui ont quand même donné raison.

"Car la réalité du pouvoir est autre chose que ce que les apparences montrent. Cela tient, selon lui, à plusieurs facteurs, dont le premier est que la personnalité et le caractère ne courent pas les assemblées ni les rues" (111).

Ajoutons les appétits, les convoitises et les choses innommables, nous aboutissons à ce tollé saisonnier que l'on rencontre au Liban à la fin de chaque sexennat.

Pour cela "Le Président le mieux armé au Liban est celui qui, conformément à la Constitution, décidera de ne pas se faire réélire" (112) et qui comprendra que "la meilleure chance du Liban n'est pas dans le pouvoir personnel, elle est dans les dispositions personnelles" (113).

Ces dispositions, en effet, se reflèteraient surtout dans ses contacts avec le peuple et avec la Chambre car Chiha espère du Chef de l'Etat "de fréquents messages à la Chambre pour mettre en relief ses prérogatives et ses devoirs. C'est, dit-il, la procédure constitutionnelle dix fois plus pressante chez nous qu'en France, par exemple,

---

(110) Politique intérieure, p. 131.

(111) idem, p. 233.

(112) idem, p. 239.

(113) idem, p. 240.

et c'est un lien avec le peuple, au-delà de la Chambre" (114).

Mais pour cette Chambre quelles réformes lui paraissent indispensables?

C'est ce que nous allons chercher maintenant à énumérer en divisant également nos développements en deux parties: le mode d'élection d'une part et, de l'autre, la composition.

"Pour que le citoyen manifeste son déplaisir, il n'a que le bulletin de vote ou la violence" remarque Chiha et il ajoute: "Si le bulletin de vote ne signifie plus rien, il n'y a plus qu'une provocation de la force à la force et de toutes les situations, c'est la pire" (115).

Ici nous atteignons en fait la grande plaie de notre démocratie; et il ne faut pas être sorcier pour remarquer comment se passent, chez nous, les élections; or, "selon qu'elles sont sincères ou fictives, selon qu'elles se déroulent dans l'ordre ou dans le désordre, les élections législatives révèlent la maturité d'un peuple ou son absence, l'état des mœurs, la valeur des lois; elles marquent la place morale de la nation dans la communauté internationale" (116).

Quand comprendrons-nous ce langage?

Le passé récent, malgré le timide exemple de quelques expériences partielles, n'est pas jusqu'à présent garant de l'avenir.

---

(114) Politique intérieure, p 228.

(115) idem, p. 222.

(116) idem, p. 224.

En tout cas, Chiha aimerait voir un parlement dont le nombre serait le plus large possible, la meilleure façon de gouverner les libanais étant de laisser le moins possible de forces politiques individuelles en dehors de l'Assemblée.

Chiha est également pour le vote de la femme; mais, c'est avec réserve qu'il appuie sa participation à la conduite des affaires: "Si la femme, au Liban, veut se mêler des choses de l'Etat en limitant son rôle aux possibilités de sa nature, nous sommes pour elle" (117).

Mais, dans son souci de représentativité des institutions politiques, Chiha n'oublie pas le rôle que doivent jouer les partis politiques et la presse, condition préalable à une saine représentation.

Car "le bon sens veut que dans un pays comme le nôtre, l'organisation politique se développe et que l'appareil féodal recule.

Mais nous savons... combien il est difficile qu'un parti s'établisse chez nous par les moyens normaux. Alors que faire?

Il ne faut pas que la question demeure sans réponse. Le gouvernement sait très bien qu'une façon de gouverner plus objective et plus sereine aiderait à mettre sur pied pour l'avenir de ce pays, ce que nos gouvernements s'obstinent à ignorer" (118).

D'autre part, "la presse est un contrepoids indispensable dans un pays comme le nôtre où à la Chambre on ne dit rien (ou si peu)" (119).

---

(117) Politique intérieure, p. 215.

(118) idem, pp. 181-182.

(119) idem, p. 208.

Elle est indispensable aussi pour la défense des libertés essentielles et de la dignité des citoyens.

Car "jusqu'à ce que le gouvernement, chez nous, apprenne à respecter l'opinion des citoyens dans la mesure où elle ne se traduit pas par des appels à la sédition, il demeurera suspect aux défenseurs de la dignité humaine" (120).

Mais en conclusion, ne serait-on pas tenté de dire avec le dicton arabe, que le mal n'est pas dans les textes mais dans les âmes? Chiha l'a bien compris en écrivant: "C'est des hommes et non des lois qu'il faut surtout parler. Ce sont les hommes qu'il faut réformer, en ce sens que c'est une éducation politique qu'il leur faut (et) cela demandera du temps" (121).

"Dans une nation, dit-il aussi, où les hommes n'auraient pas l'éducation nécessaire, le Décalogue lui-même et toutes les constitutions du monde ne seraient que littérature" (122).

Alors que faire?

"Le premier correctif... c'est la formation, c'est l'éducation de l'individu; c'est une solide conception de la vie familiale d'abord, ensuite de la vie sociale et avec elle des conditions d'existence d'une patrie...

Ce qui s'impose ici dans le domaine du civisme, c'est un rappel à la pudeur" (123).

---

(120) Politique intérieure, p. 169.

(121) idem, p. 92.

(122) idem, p. 77.

(123) idem, p. 79.

Car "Ce sont des hommes qu'il nous faut, ce ne sont pas des esclaves et des pachas. C'est pour les traditions et non pour les servitudes qu'il faut lutter" (124).

Ces préceptes nous les rencontrons surtout à propos de l'administration et des citoyens.

\* \* \*

\*

### III.- L'Administration et les citoyens.

La seule occasion que nous ayons de rencontrer un Chiha révolutionnaire est de l'entendre parler de la réforme de l'Administration. Là, nous le voyons quitter sa prudence, son sens de l'évolution lente et saine, sa réserve, sa mesure traditionnelle, pour dire:

"Si l'évolution politique proprement dite au Liban est une affaire naturellement et nécessairement lente... il en va autrement des choses de l'Administration.

Il ne faut pas être sorcier pour que la machine administrative fonctionne mieux, pour que l'argent de l'Etat ne soit pas gaspillé, pour que les jours fériés ne deviennent pas plus nombreux encore, pour qu'une consultation électorale ne soit pas une imposture, pour que les citoyens trouvent, auprès des fonctionnaires, une oreille attentive, pour que la valeur et l'intrigue ne fassent pas systématiquement violence aux lois.

... Notre siècle, les enfants le savent, est celui

---

(124) Politique intérieure, pp. 162-163.

de la science et de la technicité. Il ne souffre plus l'improvisation et l'à peu près" (125).

Et, pour la première fois aussi, nous rencontrons sous sa plume cet appel à "l'insurrection":

"Contre des pratiques qui sont une survivance provinciale de l'époque turque, il faut que les jeunes hommes s'insurgent: il faut qu'ils réagissent (seuls, si les anciens n'en sont pas capables) contre les bassesses qui peuplent les antichambres et les escaliers de service" (126).

Car, pour lui, "on ne saurait laisser impunément au temps une orientation morale et technique de l'Administration de l'Etat, une orientation morale et sociale de la nation. Cette orientation doit venir nécessairement d'une suite d'actes positifs du gouvernement et des représentants de l'Etat" (127).

Mais alors, comment remédier à cette situation pénible?

Chiha nous propose tout d'abord la technicité et le contrôle de l'Administration" car ce sont les seules manières de nous défendre contre l'anarchie" (128).

Par la suite, il s'oppose, en ces termes, au confessionnalisme à outrance qui empêcherait tant de compétences d'accéder aux emplois publics:

---

(125) Politique intérieure, pp. 119-120.

(126) idem, p. 163.

(127) Valeurs. Conf. 1948 - Visage et présence du Liban, p. 74.

(128) Politique intérieure, p. 100.

"Qu'au Liban, dit-il, la représentation confessionnelle proportionnelle la plus stricte soit respectée à la Chambre des députés qui contrôle tout, c'est une chose très sage... Mais ailleurs? Dans l'Administration et partout? Ne suffit-il pas cependant qu'à la Chambre la garantie fondamentale de la proportionnalité existe?"

... Si chaque communauté, si tout ce peuple veut vivre une balance à la main, mettant un ministre en face d'un ministre et un greffier en face d'un greffier, il faudra que tous, nous donnions notre langue au chat. A ce prix on mènerait finalement ce pays à des difficultés insolubles" (129).

Au milieu de ces difficultés insolubles il est peut-être vrai de dire que nous y sommes déjà, l'équilibre islamo-chrétien cédant, en gros, le pas à celui qui recouvre toute la mosaïque; et le confessionnalisme servant de tremplin aux intrigues politiciennes et au favoritisme.

Au regard de cette situation catastrophique (le mot n'est pas excessif) il serait bon aussi, d'après Chiha, d'associer à la vie publique le plus grand nombre de valeurs humaines (130), sans toutefois que cette association ne prenne le sens d'intégration pure et simple ou d'aliénation.

Car "Le Liban est ainsi fait qu'il mériterait d'avoir une organisation qui ne fasse que cela: s'occuper de ses intellectuels et, sans s'abaisser à les livrer au trafic des bénéfices et des prébendes, les aider à trouver leur voie..."(131).

---

(129) Politique intérieure, pp. 80 - 81.

(130) idem, p. 270.

(131) idem, p. 113.

L'avenir du Liban est là, "l'avenir du Liban... est d'abord intellectuel et qualitatif" (132).

Pour ces intellectuels, le meilleur que l'on puisse offrir c'est "une maison où il y ait assez d'accueil pour qu'elle soit ouverte aux meilleurs et assez de réserves pour qu'elle demeure étrangère au désordre et à la démagogie" (133).

Beaucoup de Libanais regretteront, il est vrai, avec nous, le laisser-aller des pouvoirs publics et leur négligence en face de ce problème; mais ils se féliciteront, d'autre part, de voir surgir et persévérer dans la tâche des institutions privées, des cercles d'intellectuels qui cherchent à donner à ce pays son vrai visage, celui auquel nous sommes peut-être condamnés: au regard d'un fonctionnement médiocre des institutions, des individus qui continuent à croire, à lutter et à espérer toujours et malgré tout.

\* \* \*

\* \*

\*

---

(132) Le Liban dans le monde. Conf. 1951 - Visage et présence du Liban, p. 122.

(133) Politique intérieure, p. 126.

C O N C L U S I O N

---

Quand on croit mettre la dernière main à un travail, l'intelligence ne manque pas de revenir à la démarche la plus sûre; elle retrouve pour les reprendre les jalons premiers et l'essentiel de ce qu'exprime la narration:

Avec Chiha, c'est le bon sens, la poésie et cette compréhension des données libanaises aussi empreinte de rythme que de clairvoyance; mais c'est aussi cette mesure, cet équilibre, qui risquent de scandaliser les plus jeunes, même s'ils rassurent quelquefois les adultes mûris.

Car "la mesure et l'équilibre, avait dit Charles Amoun, s'ils sont le fruit de la sagesse, ne suscitent pas l'enthousiasme. On meurt pour une idée, même folle, surtout folle. On meurt beaucoup plus difficilement pour une transaction, même si cette transaction est votre raison de vivre" (134).

Mais, dans un pays comme le nôtre, tout excès, semble-t-il, excommunie; et nul plus que nous n'aurait repris à Talleyrand ce qu'il exprimait en disant: "Tout ce qui est excessif est insignifiant".

On a reproché tout d'abord à Chiha, ou à ses adeptes, une position anti historique (135); on a parlé, plus tard, de son ignorance du problème social.

---

(134) Charles Amoun - "Retour à la mêlée" - Les conférences du Cénacle Libanais - 1950, p. 24.

(135) Georges Naccache - "Procès de l'intelligence libanaise" - Les conférences du Cénacle Libanais - 1950, pp. 202 à 207.

En tout état de cause, et même si l'époque excusait la seconde faille, certains répondirent à la première par un point de vue qui assignait à toute la pensée d'une école un point de départ spiritualiste et, pour elle, fondamental (136).

Un tel dialogue semble cependant dépassé aujourd'hui; et les protagonistes de 1950 l'ont peut-être déjà oublié.

Mais, à notre tour, nous n'oublierons point de citer, pour illustrer cet ordre d'idées, le plus prestigieux des disciples de Chiha, celui qui, de son propre aveu, à part la vie, assure lui devoir tout.

Citant Jacques Maritain, M. Charles Hélou reprenait les idées de Chiha pour nous dire: "il n'y a d'ordre et de paix dans l'être humain que si le sens est soumis à la raison et si la raison elle-même est soumise à Dieu" (137).

Ajoutons cependant, avec Albert Camus, que "toute idéologie se constitue contre la psychologie", cette psychologie dont se réclame Chiha et qui, avec la poésie et le spiritualisme, apparaît à travers toute son oeuvre.

Il n'est, pour sentir le poète, que de l'entendre dire "qu'on peut faire d'excellente politique en s'aidant d'un peu de poésie" et que "rien n'est plus redoutable que les systèmes de gouvernement où la poésie est en fait interdite" (138).

---

(136) Sous la même conférence, les remarques signées Charles Hélou.

(137) Charles Hélou - "Les fondements moraux" - Les conférences du Cénacle Libanais - 1950, p. 5.

(138) Plain-Chant, p. 12.

Quoiqu'il en soit, "ce don de clairvoyance et ce don de poésie" devaient nous laisser, sous sa plume, ces formules de "pays-refuge", "terre de synthèse", "régime de communautés confessionnelles associées"... "simples exemples d'un vocabulaire qu'il n'est plus possible d'éviter et auquel chacun a recours sans en connaître parfois l'origine" (139).

Ceci est tout autant la consécration de celui qui aurait pris sûrement pour sienne cette définition de M. Roger Caillois voulant que la culture soit une "fine sensibilité à l'équité, à la cohérence et à l'harmonie" (140).

\* \* \* \* \*

\* \* \*

\* \*

\*

---

(139) Charles Hérou - "Le Jour" du 29 Décembre 1961.

(140) Roger Caillois - "Instincts et Sociétés"- Ed. Gonthier, 1964.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION .....	2
CHAPITRE I: LA GENESE DE LA PENSEE DE CHIHA ....	
I.- Le Chrétien et l'idéaliste .....	6
II.- Le conservateur .....	10
III.-L'anti-communiste .....	14
CHAPITRE II: LA CONFRONTATION AVEC LE MONDE.....	
I.- Face à l'Occident .....	20
II.- Face au Monde Arabe .....	24
III.-Face au problème de la Palestine .....	28
CHAPITRE III: CHIHA ET LE LIBAN .....	
I.- La situation géographique du Liban et ses implications .....	37
II.- Sur les institutions politiques Liba- naises .....	47
III.-L'Administration et les citoyens.....	60
CONCLUSION .....	64

\*           \*

\*